



Computer System

www.gestident.com

Tel: 022 23 12 92



Nomenclature des actes médicaux

Ref	Service	Code
	ARTICLE 1	
	Fractures	
D600	Traitement des fractures des procès alvéolaires avec conservation des dents mobiles et déplacées, traitement radiculaire non compris:	D50 D20
D601	Traitement orthopédie d'une fracture complète sans déplacement (appareillage compris):	D60 D20
D602	Traitement orthopédie d'une fracture complète avec déplacement (appareillage compris):	D100 D40
D603	Traitement d'une disjonction craniofaciale (appareillage compris): -Sans déplacement: -Avec déplacement:	D80 D30 D120 D50
D604	Traitement d'une fracture complète et simultanée des deux maxillaires (appareillage compris):	D150 D80
D605	Traitement sanglant complet par ostéosynthèse des fractures des maxillaires de l'os malaire ou du zygoma, quelle que soit leur forme anatomique (contention comprise):	D100 D40
D606	Traitement chirurgical d'une pseudarthrose (prélèvement des greffons compris), voir traitement sanglant complet d'une fracture d'un maxillaire, avec supplément	D50p D100
	ARTICLE 2	
	Lésions infectieuses	
D607	Curetage et ablation des séquestres pour ostéite et nécrose des maxillaires circonscrites à la région alvéolaire:	D10
D608	Curetage et ablation des séquestres pour ostéite ou nécrose du corps maxillaires (radiographie indispensable):	D50 D20
	ARTICLE 3	
	Malformations et tumeurs	
D609	Prélèvement osseux important ou trépanation d'un maxillaire pour examen histologique:	D30 D20
D610	Ablation d'une tumeur bénigne des maxillaires avec vaste délabrement osseux: Ostéotomie unilatérale du maxillaire inférieur:	D80 D30
D611	Par voie exobuccale:	D80 D30
D612	Par voie endobuccale:	D100 D40
D613	Ostéotomie segmentaire pour prognathie ou rétrognathie supérieure:	D150 D60
D614	Ostéotomie totale pour prognathie ou rétrognathie supérieure (greffe osseuse comprise): Traitement chirurgical de la prognathie ou rétrognathie inférieure par ostéotomie bilatérale:	D200 D90
D615	Par voie exobuccale:	D150 D60
D616	Par voie endobuccale:	D200 D90
D617	D617	D50 D20
D618	Réséction d'un segment mandibulaire avec interruption de la continuité, quel que soit procédé (prothèse dentaire non comprise):	D120 D40
D619	Réséction d'un segment mandibulaire avec interruption de la continuité, quel que soit procédé (prothèse dentaire non comprise):	D120 D41

164, rue Abouzaid Addadoussi, maarif, casa

Tel: 022 23 12 92 Fax: 022 99 66 19

E-mail: info@gestident.com Site: www.gestident.com



Computer System

www.gestident.com

Tel: 022 23 12 92



Ref	Service	Code
D620	Réséction d'un segment mandibulaire avec interruption de la continuité, quel que soit procédé (prothèse dentaire non comprise):	D120 D42
D621	Réséction d'un segment mandibulaire avec interruption de la continuité, quel que soit procédé (prothèse dentaire non comprise):	D120 D43
D622	Réséction d'un segment mandibulaire avec interruption de la continuité, quel que soit procédé (prothèse dentaire non comprise):	D120 D44
D623	Réséction d'un segment mandibulaire avec interruption de la continuité, quel que soit procédé (prothèse dentaire non comprise):	D120 D45
D624	Réséction d'un segment mandibulaire avec interruption de la continuité, quel que soit procédé (prothèse dentaire non comprise):	D120 D46
D625	Réséction d'un segment mandibulaire avec interruption de la continuité, quel que soit procédé (prothèse dentaire non comprise):	D120 D47
D623	Ménisectomie unilatérale, résection du condyle:	D80 D30
D624	Réduction sanglante de la luxation temporo-maxillaire:	D80 D30
D625	Athroplastie, traitement chirurgical d'une constriction permanente, par articulation:	D100 D50
	ARTICLE 5	
	Orthopédie dento-faciale	
	Tout traitement doit concerner les dysmorphoses corrigibles, et doit être commencé au plus tard six mois après la date de l'accord préalable sous peine de la caducité de celui-ci.	
	1- Examens	
D626	Examen avec prise d'empreinte diagnostic et durée probable du traitement:	D15
D627	Avec analyse céphalométrique, en supplément:	D5
	2- Traitements	
	Rééducation de la déglutition, réduction de l'articulation de la parole: voir (titreIV, chapitreII, article 2 de la présente nomenclature), par série de douze séances éventuellement renouvelables, chaque séance:	D5
D628	Lorsque la réduction et le traitement sont effectués par le même praticien, la cotation de la réduction ne peut en aucun cas, s'ajouter à la cotation globale prévue pour le traitement d'orthopédie dento-faciale.	
	Traitement des dysmorphoses:	
	par période de six mois:	
D629	avec un plafond de:	D90
D630	En cas d'interruption provisoire du traitement:	D540
	séance de surveillance:	
D631	première année:	D5
D632	deuxième année:	D75
D633	Mise en place sur l'arcade, jusqu'au 18ème anniversaire:	D50

164, rue Abouzaid Addadoussi, maarif, casa
 Tel: 022 23 12 92 Fax: 022 99 66 19
 E-mail: info@gestident.com Site: www.gestident.com



Computer System

www.gestident.com

Tel: 022 23 12 92



Ref	Service	Code
D634	d'une canine incluse:	D150
D635	de deux canines incluses:	D200
	contention après traitement orthodontique: un avis technique favorable pour la contention ne peut être donné que si le traitement a donné des résultats positifs et dans la mesure où il se justifie techniquement:	
D636	première année:	D75
D637	deuxième année:	D50
D638	Disjonction intramaxillaire rapide pour dysmorphose maxillaire en cas d'insuffisance respiratoire confirmée: Orthopédie des malformations consécutives au bec de lièvre total ou à la division palatine:	D180
D639	Forfait annuel, par année:	D200
D640	en période d'attente:	D60
D641	Traitement d'orthopédie dento-faciale au délai du 16ème anniversaire, préalable à une intervention chirurgicale sur les maxillaires, pour une période de 6 mois non renouvelable:	D90
	DENTS,GENCIVES	
	Section1: soins conservateurs	
	l'anesthésie locale ou régionale par infiltration, pratiquée pour des actes de cette rubrique, ne donne pas lieu à cotation.	
	ARTICLE 1	
	Obturations dentaires définitives	
	1) Cavité simple, traitement global: L'obturation de plusieurs cavités simples sur la même face ne peut être comptée que pour une seule obturation composée intéressant deux faces.	D10
D700	2) cavité composée, traitement global intéressant deux faces:	D10
D701	3) cavité composée, traitement global intéressant 3 faces et plus:	D15
D702	4) Soins de la pulpe et des canaux (ces soins ne peu d'une pâte radio-opaque) Pulpotomie, pulpectomie coronaire avec obturation des canaux et soins (traitement global): pulpectomie coronaire et radiculaire avec obturation des canaux et soins consécutifs à une gangrène pulpaire (traitement global):	D7
D703	Groupe incisivo-canin:	D10
D704	Groupe prémolaires:	D15
D705	Groupe molaires:	D25
D706	Restauration d'une perte de substance intéressant deux faces et plus d'une dent par matériau inséré en phase plastique avec ancrage radiculaire: Pour les actes mentionnés au 4 ci-dessus, une radiographie préopératoire et une radiographie post-opératoire sont obligatoires.	D33
D707	ARTICLE 2	
	Hygiène bucco-dentaire et soins	
D708	Détartrage complet sus et sous-gingival (effectué en deux séances au maximum) par séance:	D12
D709	Ligature métallique dans les parodonto-pathies:	D8
D710	Attelle métallique dans les parodonto-pathies:	D40
D711	Prothèse attelle de contention quel que soit le nombre de dents ou de rochets:	D70

164, rue Abouzaid Addadoussi, maarif, casa
 Tel: 022 23 12 92 Fax: 022 99 66 19
 E-mail: info@gestident.com Site: www.gestident.com



Computer 5 system



www.gestident.com

Tel: 022 23 12 92

Ref	Service	Code
	Extractions	
	L'anesthésie locale ou loco-régionale pour les actes de cette section ne donne pas lieu à cotation,	
	Extraction:	
D713	D'une dent permanente:	D10
D714	de chacune des suivantes au cours de la même séance:	D5
	Extraction:	
D715	d'une dent lactéale, quelle que soit la technique:	D8
D716	de chacune des suivantes au cours de la même séance:	D4
	Lorsque les extractions sont effectuées sous anesthésie générale, les cotations à retenir concernant cette anesthésie générale, les cotations à retenir concernant cette anesthésie sont pour:	
D718	une à douze extractions:	D25
D719	treize et au dessus:	D30
	Pour les actes qui suivent, une radiographie pré-opéatoire est obligatoire:	
	Extraction des dents de sagesse incluse, enclavées ou à l'état de germe:	
D720	la première:	D40
	Chacune des suivantes au cours de la même séance: Lorsque les extractions de dents de sagesse incluses, enclavées ou à l'état de germe, sont effectuées sous anesthésie sont:	
D721	Pour une dent:	D20
D722	Pour deux dents ou plus:	D25
D723	Germectomie pour une autre dent que la dent de sagesse:	D40
D724	Extraction d'une dent incluse ou enclavée:	D20
D725	Extraction d'une canine incluse:	D40
D726	Extraction d'une odontoïde ou d'une dent surnuméraire incluse ou enclavée:	D50 D30
D727	Extraction d'une dent en désinclusion non enclavée, dont la couronne est sous-muqueuse:	D40
D728	Extraction d'une dent en désinclusion dont la couronne est sous muqueuse en position palatine ou linguale:	D20
D729	Extraction d'une dent ectopique et incluse (coroné, gonion, branche montante, bord basilaire de la branche et du menton, sinus)	D50 D30
D730	Extraction chirurgicale d'une dent permanente incluse, traitement radiculaire éventuel, réimplantation, contention: d'une dent:	D80 D30
D731	de deux dents:	D100 D30
D732	ARTICLE 2	D150 D40
	Traitement des lésions osseuses et gingivales	
	Trépanation du sinus maxillaire, par voie vestibulaire, pour recherche d'une racine dentaire:	
D733	Dégagement chirurgical de la couronne d'une dent permanente incluse:	D40
D734	Régularisation d'une crête alvéolaire avec suture gingivale: Localisée, et dans une autre séance que celle de l'extraction:	D30
D735	Etendue à la crête d'un hémimaxillaire ou de canine à canine:	D5
D736		D15

164, rue Abouzaid Addadoussi, maarif, casa

Tel: 022 23 12 92 Fax: 022 99 66 19

E-mail: info@gestident.com Site: www.gestident.com



www.gestident.com Tel: 022 23 12 92

Ref	Service	Code
D737	Etendue à ma totalité de la crête:	D30
D738	Curetage périapical avec ou sans résection apicale (radiographie obligatoire, traitement et obturation du canal non compris): Exérèse chirurgicale d'un kyste (radiographie obligatoire):	D15
D739	Kyste de petit volume par voie alvéolaire	D15
D740	élargie: Kyste étendu aux apex de deux dents et nécessitant une trépanation osseuse:	D30
D741	Kyste étendu à un segment important du maxillaire: Dans toutes les interventions sur Kystes, la résection apicale et les extractions sont comprises, mais non les traitement des canaux, Pour la cure d'un Kyste par marsupialisation, les coefficients sont de 50% des précédents,	D50 D30
D742	Gingivectomie partielle:	D5
D743	Gingivectomie étendue à un sextant: (de canine à canine, de prémolaire à dent de sagesse): 20	D20
D744	Traitement d'une hémorragie post-opératoire dans une séance autre que celle de l'intervention:	D10
ARTICLE 3		
Chirurgie préprothétique (prothèse immédiate non compris)		
Désinsertion musculaire:		
D745	1° d'un vestibule supérieur ou inférieur:	D40 D20
D746	2° Du plancher de la bouche avec section des mylohyoïdiens:	D60 D20
D747	3° approfondissement d'un vestibule par greffe cutanée:	D40 D20
Section III: Prothèse dentaire		
ARTICLE 1		
Conditions générales d'attribution		
1, En ce qui concerne le traitement prothétique, les coefficients prévus s'appliquent aux réalisations conformes aux données acquises de la science, 2,1, n'est pas prévu de limitation pour la durée d'usage des prothèses, leur renouvellement est subordonné à l'usure des appareils ou des dents ou à la modification de la morphologie de la bouche,		
ARTICLE 2		
Prothèse dentaire conjointe		
A- Les couronnes dentaires:		
1) couronnes ajustées (face occlusale coulée):		
D748	Couronnes en acier ou en nickel chromé:	D40
D749	Couronnes en or jaune ou en métaux précieux:	D60
D750	2) Couronnes coulées en acier ou en nickel chromé,	D50
D751	Couronnes coulées en or jaune ou métaux précieux:	D80
D752	3) Couronnes coulées et esthétiques:	D80
D753	Couronnes à incrustation vestibulaire ou couronnes veneer en acier:	D75
D754	Couronnes à incrustation vestibulaire en or jaune ou en métaux précieux:	D120
D755	Couronnes céramo-métal:	D180
D756	Couronnes jacket céramo-métal:	D180
D757	Couronnes jacket cuite:	D40
B- Les bridges dentaires:		
D757	Chaque élément du bridge sera compté comme couronne unitaire de même nature	
C- Les inlay-cores en or jaune ou métal précieux:		
D758	Sur dents uniradiculaires:	D80
D759	Sur dents pluriradiculaires:	D100
D- Les dents à pivots esthétiques:		
D760	En or jaune ou métaux précieux:	D150
ARTICLE 3		
Prothèse dentaire adjointe		
A droit à un appareil de prothèse dentaire adjointe tout bénéficiaire qui présente au moins une dent absente et remplaçable, à l'exception des dents de sagesse, Appareillage (appareil compris) au moyen d'un appareil sur plaque base en matière plastique d'un édentement:		
D761	D'une à trois dents:	D40



Computer 5 System

www.gestident.com

Tel: 022 23 12 92



Ref	Service	Code
D762	De quatre dents:	D45
D763	De cinq dents:	D45
D764	De six dents:	D55
D765	De sept dents:	D60
D766	De huit dents:	D65
D767	De neuf dents:	D70
D768	De dix dents:	D75
D769	De onze dents:	D80
D770	De douze dents:	D85
D771	De treize dents:	D90
D772	De quatorze dents:	D95
D773	Prothèse adjointe totale du maxillaire supérieur:	D120
D774	Prothèse adjointe totale du maxillaire inférieur:	D120
	Supplément:	
D775	Pour plaque base métallique:	D120
D776	Pour dent prothétique contreplaquée sur plaque base en matière plastique:	D10
D777	Pour dent prothétique contreplaquée ou massive sur plaque base métallique:	D15
D778	Réparation de: fractures de la plaque base en matière plastique:	D10
D779	fractures de la plaque base métallique, non compris, s'il y a lieu, le remontage des dents sur matière plastique:	D15
D780	Dents ou crochets ajoutés ou remplacés sur appareil en matière plastique, ou à châssis métallique:	
D781	Premier élément:	D10
D781	Les suivants, sur le même appareil:	D5
D782	Dents contreplaquées ou massives et crochets, soudés, ajoutés ou remplacés sur appareil métallique, par élément:	D20
D783	Dents ou crochets remontés sur matière plastique après réparation de la plaque base métallique, par élément:	
D784	Remplacement de facette:	D8
D785	Prothèse partielle avec système d'attachement: L'attachement est en supplément sur la cotation de la plaque métallique: Les crochets ou appuis occlusaux coulés avec la plaque ne sont pas considérés comme attachement	D40
CHAPITRE VIII		
Prothèse restauratrice maxillo-faciale		
D800	Appareillage par obturateur (prothèse dentaire éventuelle non compris): Pour perforation palatine de moins de 1 cm:	D25
D801	Pour perte de substance du maxillaire ou de la mandibule (par exemple résection chirurgicale, électrocoagulation): s'il s'agit d'une prothèse partielle:	D40
D802	s'il s'agit d'une prothèse complète:	D80
D803	pour perte de substance vélopalatine:	D100
D804	prothèse à étages pour résection élargie du maxillaire supérieur (prothèse dentaire non compris):	D150
D805	chapes de recouvrement (supports de prothèse vélopalatine), par élément:	D25
D806	Prothèse de recouvrement pour correction de l'articulé:	D60
D808	appareillage par mobilisateur du maxillaire inférieur (quel que soit le modèle):	D80
D809	appareillage par appui péricrânien:	D60
D810	Appareillage par appareil guide: sur une arcade:	D40
D811	sur deux arcades:	D80
D812	appareillage de distension des cicatrices vicieuses:	D80
D813	appareil porte-radium ou appareil de protection des maxillaires pour radiations ionisantes:	D80
D814	appareillage de redressement nasal avec point d'appui dento-maxillaire ou péricrânien:	D140
D815	moulage facial:	D20
D816	prothèse plastique faciale (par exemple, du pavillon de l'oreille ou du nez); prise en charge, après accord préalable, suivant devis du praticien traitant,	

164, rue Abouzaid Addadoussi, maarif, casa

Tel: 022 23 12 92 Fax: 022 99 66 19

E-mail: info@gestident.com Site: www.gestident.com